



éditorial

Plusieurs événements récents témoignent de l'intérêt croissant de l'UNESCO et du Centre du patrimoine mondial pour la conservation du patrimoine sur le continent africain. C'est ainsi qu'une importante réunion d'experts africains s'est tenue au Cap en mars pour définir une position africaine lors de la 29<sup>e</sup> session du Comité à Durban, Afrique du Sud, en juillet. Ce rapport figurera parmi les documents de travail de la réunion des Ministres africains de la Culture en mai, ainsi qu'au Sommet de l'Union africaine, prévue en janvier 2006.

Parallèlement à cette rencontre, un atelier a été organisé pour discuter de la création d'un Fonds du patrimoine mondial africain. Ce Fonds – préconisé par le Rapport périodique pour l'Afrique de 2002 – favoriserait la mobilisation des gouvernements, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des organisations non gouvernementales et du secteur des entreprises, pour traiter les problèmes rencontrés par les pays africains pour identifier, protéger et gérer les biens du patrimoine mondial.

Les chiffres parlent d'eux mêmes. A ce jour, 41 des 47 pays d'Afrique sub-saharienne ont signé la *Convention du patrimoine mondial*. Bien que cela représente 22 % du nombre total d'Etats parties à la *Convention*, les 63 sites africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ne représentent que 8 % de la Liste. Il faut ajouter à cela qu'un nombre disproportionné de sites africains (14), figure parmi les 35 biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Le patrimoine de l'Afrique disparaît avant même que l'on puisse l'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial, et quand un patrimoine est inscrit, il est souvent vulnérable à des catastrophes naturelles récurrentes. L'absence d'un système de drainage approprié dans la ville de Tombouctou, par exemple, reste toujours un motif de préoccupation aujourd'hui, trois ans après que de fortes pluies et des inondations aient sérieusement endommagé ce site du patrimoine mondial.

Il y a aussi des bonnes nouvelles. Au bout de 68 ans, l'obélisque d'Axoum va retourner en Ethiopie. L'Ethiopie et l'Italie sont convenues du retour de la stèle funéraire historique de Rome à son lieu d'origine : Axoum. L'UNESCO va élaborer un projet d'installation de l'obélisque et de valorisation du site archéologique, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1980. L'obélisque de 1700 ans, qui pèse 160 tonnes, sera transporté en trois morceaux. Le Gouvernement italien finance le transport de l'obélisque en Ethiopie, l'étude d'évaluation du site, ainsi que l'installation du monument.

Un autre événement, de bonne augure pour le continent africain, est l'importante « Conférence sur la biodiversité et la gouvernance », manifestation internationale organisée à Paris en janvier par le Gouvernement français et l'UNESCO. Bien que l'un des objectifs essentiels de cette rencontre de scientifiques et d'experts du monde entier ait été d'évaluer les connaissances actuelles et de définir les besoins en matière de recherche et d'expertise scientifique, la préservation de la biodiversité africaine était au cœur des débats.

Dans son discours, la lauréate du Prix Nobel de la Paix, Wangari Maathai, a rappelé aux participants l'importance des liens entre la préservation de la biodiversité, le développement durable et l'éradication de la pauvreté, ainsi que la nécessité de responsabiliser les communautés locales d'Afrique pour mieux gérer leur environnement. Le Président de Madagascar, Marc Ravalomanana, a rappelé l'engagement de son Gouvernement de tripler la surface des aires protégées de son pays d'ici 2009 et il a demandé aux pays développés de renforcer leur soutien aux pays africains pour les aider à conserver leur riche biodiversité et leur patrimoine naturel.

L'Afrique fournit de nombreux exemples intéressants sur la manière de protéger les sites du patrimoine mondial par le biais de partenariats. Une sélection de ces partenariats sera étudiée en détail lors de la « Journée des partenariats » du 16 juillet, pendant la 29<sup>e</sup> session du Comité.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

sommaire

« Ce geste hautement symbolique, issu d'un commun accord entre l'Italie et l'Ethiopie, ne peut que réjouir toute la communauté internationale. C'est un moment historique. Après 68 ans d'exil, l'obélisque d'Axoum retourne au cœur de l'Ethiopie antique, dans la région du Tigré. Il sera de nouveau érigé dans son royaume qui, selon le philosophe perse Mani, était 'le troisième du monde' et dont les vestiges figurent parmi les premiers sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. »

Koïchiro Matsuura,  
Directeur général de l'UNESCO,  
à propos du retour de l'obélisque  
d'Axoum en Ethiopie.

- 1** **Editorial - Francesco Bandarin**  
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2** **Le patrimoine mondial après le tsunami**  
  
**Entretiens avec les Ambassadeurs de la Fédération de Russie et de Lituanie**  
  
*Version révisée des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*
- 3** **Conférence internationale sur la biodiversité : science et gouvernance**  
  
**Patrimoine mondial : décision juridique historique**  
  
**Atelier international sur l'éducation au patrimoine mondial**  
  
**Patrimoine mondial en péril**
- 4** **Pour en savoir plus**  
  
**Qui fait quoi ?**  
  
**Calendrier**

## Le patrimoine mondial après le tsunami

Les régions dévastées par le séisme et le tsunami du 26 décembre 2004 comptent plusieurs biens du patrimoine mondial. L'UNESCO, avec des spécialistes du patrimoine mondial et des représentants des autorités locales, met en œuvre tous les efforts pour évaluer les dégâts causés à ces biens et décider des mesures à prendre pour les sauvegarder, les réhabiliter et les protéger.

L'UNESCO participe activement à l'aide aux victimes du tsunami, en coordination avec les Nations Unies et travaille aussi actuellement avec sa Commission océanographique intergouvernementale (COI) à concevoir un système provisoire d'alerte aux tsunamis dans l'Océan Indien pour couvrir la région avant l'établissement d'un système complet à plus long terme.

Le site du patrimoine mondial le plus touché par la catastrophe a été la *Vieille ville de Galle et ses fortifications* au Sri Lanka. Le Fort de Galle même n'a pas subi de graves dégâts mais les eaux ont pénétré à l'intérieur et partiellement endommagé plusieurs temples et autres édifices religieux. Les remparts est et ouest, ainsi que le port antique et le patrimoine sous-marin ont aussi subi des dégâts et les eaux ont emporté des objets représentatifs exposés à l'Unité d'archéologie maritime.

L'UNESCO a répondu à une demande du Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine national du Sri Lanka par

l'envoi d'une équipe d'experts sur le site du 2 au 11 mars. Objectif : évaluer les dégâts du tsunami et définir les besoins urgents de restauration de ce bien du patrimoine mondial ainsi que d'autres biens culturels. La mission a également fait des recommandations sur des mesures de planification préalable aux catastrophes, notamment pour les sites culturels du patrimoine.

Les *Forêts tropicales ombrophiles de Sumatra* en Indonésie n'auraient pas subi d'importantes destructions, à part l'infrastructure du *Parc national de Gunung Leuser*, un des trois parcs nationaux constituant ce site du patrimoine mondial. Plusieurs membres du personnel de l'Unité de protection de la nature ont péri. Le bureau de l'Unité de protection de la nature à Banda Aceh a disparu et les bureaux de Tapak Tuan ont été endommagés. Le *Parc national de Ujung Kulon* en Indonésie n'a pas été très touché mais a été cependant temporairement fermé au public.

Les autorités nationales indiennes signalent que les sites indiens de *Mahabalipuram* et du *Temple du Soleil à Konarak*, situés sur le parcours du tsunami, n'ont pas subi d'importants dégâts.

L'UNESCO, l'ICCROM et l'ICOMOS ont formulé des recommandations sur la gestion des risques du patrimoine culturel, recommandations adoptées par les Etats membres qui ont participé à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue à Kobé, Japon, en janvier.



L'Unité d'archéologie maritime de Galle a été emportée avec ses collections et équipements



L'annexe de l'ancien Hôpital néerlandais de la vieille ville de Galle a été détruite par le raz-de-marée



Edifices religieux endommagés sur la côte, entourés de tentes de survivants



Outre les maisons, des centres culturels et spirituels ont aussi subi des dégâts

Galle, Sri Lanka

© Giovanni Boccardi / UNESCO

## Entretiens avec les Ambassadeurs de la Fédération de Russie et de Lituanie

L'Isthme de Courlande ne sera pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette décision intervient à la suite de l'accord entre la Russie et la Lituanie qui acceptent d'entreprendre une étude d'impact environnemental sur la prospection et la production pétrolière en mer Baltique, à 22 km du site. Nous avons interrogé à ce propos l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Vladimir Kalamanov, et l'Ambassadeur de Lituanie, Ina Marčiulionytė.

**Cette décision de travailler ensemble est considérée comme une coopération transfrontalière exemplaire. Peut-on parler de succès ?**

**Ambassadeur Ina Marčiulionytė :** Nous considérons cela comme un pas important, un premier pas vers le succès. La Fédération de Russie et la République de Lituanie ont signé une lettre comportant un calendrier et des mesures concrètes à prendre avant la 29<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial en Afrique du Sud, en juillet. Il nous faut mettre en œuvre la décision de la 28<sup>e</sup> session du Comité. Les deux Etats devront donc beaucoup travailler pour respecter les délais et être efficaces.

**Ambassadeur Vladimir Kalamanov :** La Russie et la Lituanie ont fait la preuve de leur bonne volonté et de la sincérité de leur adhésion à la *Convention du patrimoine mondial*. Depuis l'adoption de la décision du Comité concernant l'Isthme de Courlande, les deux pays ont trouvé le moyen d'aborder le problème ; ils ont effectivement réussi à établir un plan de travail commun pour la mise en œuvre du projet, ainsi que des mesures préventives et palliatives garantissant la préservation du bien du patrimoine mondial.

**Les considérations environnementales sont-elles mieux prises en compte dans les décisions concernant la prospection et l'exploitation pétrolière en mer Baltique ?**

**Ambassadeur Ina Marčiulionytė :** L'environnement est un facteur très important des décisions sur la prospection et l'exploitation pétrolière en mer Baltique. La Lituanie a ratifié la Convention d'Helsinki et prend ses obligations internationales très au sérieux. La protection de l'Isthme de Courlande est étroitement liée à la protection de l'ensemble de la mer Baltique. La Fédération de Russie et la Lituanie doivent encore progresser avant de pouvoir travailler ensemble sur cette question précise. D'autres pays limitrophes réalisent également l'ampleur des responsabilités qu'exige la protection de la Baltique. Le Conseil de l'Europe a également inscrit à son ordre du jour les questions de l'environnement de la mer Baltique.

**Ambassadeur Vladimir Kalamanov :** Cette question de l'environnement doit concerner non seulement la Baltique, mais toute la planète, puisque nous avons tous le souci du développement durable. La Russie traite très sérieusement les questions d'environnement et elle a récemment ratifié le protocole de Kyoto. Quant à la protection de l'environnement marin de la Baltique, et notamment de l'Isthme de Courlande, la production de la plateforme pétrolière russe située à 22 km de ce bien du patrimoine mondial est contrôlée par un dispositif perfectionné et fait aussi l'objet d'une surveillance spatiale.

**Prévoyez-vous de renforcer la coopération sur cette question ? Comment ?**

**Ambassadeur Ina Marčiulionytė :** Les parcs nationaux russes et lituaniens ont travaillé en étroite collaboration depuis l'inscription de l'Isthme de Courlande sur la Liste du patrimoine mondial. La coopération intergouvernementale doit maintenant s'inspirer de cet exemple pour être efficace. Cette première étape est très prometteuse. Soyons réalistes avec optimisme. Nous ne pourrions parler de succès qu'à l'achèvement de la tâche. Il ne faut pas oublier que la protection du patrimoine mondial est un processus permanent et sans fin.

**Ambassadeur Vladimir Kalamanov :** L'accord sur une évaluation environnementale à l'issue du projet témoigne d'une avancée considérable des deux pays vers un accord plus large entre les gouvernements russe et lituanien sur « La coopération dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures dans la Baltique et autres substances nuisibles » et d'un « Plan commun russo-lituanien de mesures d'urgence en cas de pollution de la mer Baltique ». Cela implique que les deux parties soient également responsables de la protection de l'environnement par le jeu d'une collaboration constructive et d'un échange d'information mutuellement accepté.

La version révisée des *Orientations* devant guider la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* est entrée en vigueur le 2 février 2005

Cette nouvelle version est l'aboutissement d'un long processus de réflexion et respecte fidèlement les décisions du Comité du patrimoine mondial. Le principal changement de ces *Orientations* est la fusion des critères culturels et naturels pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle. Les *Orientations* définissent précisément les conditions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial et d'assistance internationale accordée par le Fonds du patrimoine mondial.

Ces *Orientations* révisées décrivent en détail le rôle et les responsabilités des différents partenaires (Etats parties, Assemblée générale, Comité, Centre du patrimoine mondial, Organisations consultatives) et insistent sur le rôle participatif de tous les acteurs et des différentes communautés. Elles précisent aussi de nombreux concepts et définitions tels que Stratégie globale, études thématiques, analyse comparative, biens en série et transfrontaliers, limites et zones tampons, renvoi et examen différé d'un dossier d'inscription, procédures d'extension des limites ou de changement de nom.

Les nouvelles *Orientations* définissent mieux les exigences d'une proposition d'inscription « complète ». D'autre part, l'assistance internationale a été simplifiée par l'utilisation d'un seul formulaire de demande. Le format de proposition d'inscription figurant dans les *Orientations* est applicable aux propositions d'inscription à étudier par le Comité dès 2007.

Les *Orientations* révisées sont consultables sur <http://whc.unesco.org/fr/orientations>

# Conférence internationale sur la biodiversité : science et gouvernance

Cette conférence était organisée par le gouvernement français, sous l'égide de l'UNESCO. Tenu au Siège de l'Organisation du 24 au 28 janvier, elle a été ouverte par le Président de la République française, Jacques Chirac, en présence de Marc Ravalomanana, Président de la République malgache, Abdullah Badawi, Premier ministre de Malaisie, Carlos Gomes Junior, Premier ministre de Guinée-Bissau, Wangari Maathai, prix Nobel de la Paix et Vice-ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Kenya, et Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO. Cette réunion a rassemblé plus de 1 000 participants représentant gouvernements, organisations intergouvernementales et non gouvernementales, universités et secteur privé.

L'un des principaux objectifs de la conférence était de faire le point des connaissances et de définir les besoins en termes de recherche et d'expertise scientifique. Tenu en dehors de toutes négociations intergouvernementales, cette réunion s'est inscrite dans l'effort mondial visant à inverser le taux actuel d'érosion de la biodiversité d'ici 2010 et à s'assurer de la préservation à long terme et de l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que du partage juste et équitable des avantages provenant des ressources génétiques.

La *Convention du patrimoine mondial* est l'une des cinq conventions qui traitent de la biodiversité – les autres étant la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention de Ramsar sur les zones humides, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) et la Convention sur les espèces migratrices (CMS). Cela permet donc à l'UNESCO de contribuer de manière



Le Président de la République française, Jacques Chirac

significative à la préservation in situ de la biodiversité. Lors de la réunion, le Centre du patrimoine mondial a montré comment on pouvait utiliser concrètement la *Convention* pour améliorer sensiblement la préservation sur le terrain.

Marc Patry, spécialiste du Programme à la Section du patrimoine naturel du Centre du patrimoine mondial, a présenté la *Convention* aux participants.

« Nous nous adressons à une assemblée plutôt composée de scientifiques et de spécialistes des politiques de développement, ne connaissant pas tellement la *Convention du patrimoine mondial*, a déclaré M. Patry. Dans notre exposé, nous avons donc insisté sur le fait que cette *Convention* est plus qu'un simple mécanisme de classement d'endroits du monde particulièrement beaux. Nous avons montré, concrètement, comment on pouvait effectivement utiliser la *Convention* pour améliorer véritablement la préservation sur le terrain. Je crois que ceux qui ont suivi notre exposé ont pu mieux apprécier tout le potentiel de la *Convention*. »



Parc national de Kahuzi-Biega, République démocratique du Congo

La déclaration finale de la conférence rappelle que la biodiversité est un patrimoine naturel d'une importance fondamentale pour l'ensemble de l'humanité, qu'il subit actuellement des pertes irréversibles dues aux activités humaines, et qu'un grand effort est nécessaire pour découvrir, comprendre, préserver et utiliser durablement cette diversité biologique.

La conférence a vivement incité les gouvernements à s'engager dans des programmes de recherche interdisciplinaire et à intégrer la biodiversité dans les critères de toutes décisions économiques et politiques et de gestion de l'environnement.

La déclaration finale de la conférence appelle les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour inverser le taux actuel de perte de la biodiversité d'ici 2010.

## Patrimoine mondial : décision juridique historique

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a condamné en janvier Pavle Strugar, général à la retraite de l'Armée populaire yougoslave, à huit ans de prison pour crimes de guerre contre la population civile, destruction et endommagement délibéré de nombreux sites culturels et historiques de la Vieille ville de Dubrovnik, Croatie, lors du siège en 1991 de cette ville médiévale croate, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979.



Vue de la Vieille ville de Dubrovnik en Croatie

Sous le commandement de Pavle Strugar, les forces yougoslaves ont pilonné le centre historique de Dubrovnik – « perle de l'Adriatique » – lors du siège de décembre 1991. Strugar a été jugé coupable de ne pas avoir agi pour empêcher le bombardement de la Vieille ville qui abrite de nombreux édifices médiévaux et Renaissance et qui a subi de graves dommages. L'acte d'accusation contre Strugar note que 68 % des bâtiments de la Vieille ville, à l'intérieur d'une muraille de près de deux kilomètres, ont été touchés par des projectiles au cours du siège.

Endommagée par le conflit armé, la Vieille ville de Dubrovnik a fait l'objet d'un grand programme de restauration coordonné par l'UNESCO. En 1991, la ville a été placée sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Avec les conseils techniques et l'assistance financière de l'UNESCO, le gouvernement croate a restauré les façades des cloîtres, réparé les toits et reconstruit les palais. Cela a donc permis le retrait du site de la Liste en péril en 1998.

Le Centre du patrimoine mondial continue à fournir une assistance internationale au site, comme en témoigne le récent financement de deux réunions du Conseil d'experts pour la restauration de Dubrovnik.

Ce jugement montre clairement que la destruction et les dégâts commis sur des sites du patrimoine mondial placés sous l'égide de la *Convention* de 1972 de l'UNESCO peuvent être sanctionnés par la loi humanitaire internationale.

## Atelier international sur l'éducation au patrimoine mondial

Cet atelier, tenu à la Société philosophique américaine, au Benjamin Franklin Hall de Philadelphie, Pennsylvanie, Etats-Unis, du 28 au 30 janvier, a permis de lancer le Projet « Patrimoine mondial aux mains des jeunes » aux Etats-Unis. Il était organisé par Interconnections21 (IC21), institution sans but lucratif créée pour faciliter la participation d'établissements scolaires, d'élèves et d'enseignants au Réseau du projet UNESCO des Ecoles associées.

Ce premier atelier sur l'éducation au patrimoine mondial aux Etats-Unis depuis le retour de ce pays à l'UNESCO visait à sensibiliser écoles, enseignants et élèves. Parmi la soixantaine de participants, on comptait des professeurs et des élèves (de 12 à 16 ans) de différentes parties des Etats-Unis, des représentants du Parc historique national de l'Indépendance Hall, du Service des Parcs nationaux des Etats-Unis, de la Fondation des Nations Unies, du Conseil national d'Etudes sociales, plusieurs spécialistes de l'éducation au patrimoine mondial, ainsi que des représentants de l'UNESCO.

Parmi les activités : une présentation du concept de patrimoine mondial, une visite du bâtiment d'Indépendance Hall classé au patrimoine mondial, des discussions approfondies avec des spécialistes sur la traite des esclaves, le tourisme,

l'éducation, l'identité culturelle et la préservation, des activités manuelles tirées du kit éducatif sur le patrimoine mondial destiné aux enseignants, des débats sur l'utilisation du kit dans d'autres pays et une planification de la mise en œuvre de ce projet aux Etats-Unis.

A la suite de l'atelier, le projet prévoit de former des enseignants à travers les Etats-Unis à l'importance locale et globale du patrimoine mondial et aux raisons de l'intégrer aux programmes scolaires. Le projet va permettre aux enseignants de concevoir et d'appliquer des stratégies pour aider les élèves à protéger les sites culturels et naturels de leur communauté comme du reste du monde.



Etudiants participant à l'atelier de Philadelphie

Patrimoine mondial en péril

Nouvelle construction près d'une ancienne mosquée dans la ville historique de Zabid



### Ville historique de Zabid

L'architecture domestique et militaire de cette ville et son tracé urbain en font un site d'une valeur archéologique et historique exceptionnelle. Capitale du Yémen du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Zabid a eu aussi une grande importance dans le monde arabe et musulman pendant des siècles en raison de son université islamique.

Aujourd'hui déclinante, Zabid est en très mauvais état. Elle a été placée sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2000 à la demande du gouvernement yéménite, pour faciliter sa sauvegarde. Entre 2001 et 2004, le Centre du patrimoine mondial a travaillé en étroite collaboration avec les autorités yéménites pour établir un programme d'assistance d'urgence, le Fonds du patrimoine mondial a fourni plus de 100 000 dollars EU et plusieurs réunions d'experts internationaux ont été organisées.

Malgré ces efforts, le processus de dégradation de Zabid se poursuit : environ 40 % des anciennes maisons de la ville ont été remplacées par des habitations en béton et les autres maisons ainsi que le souk ancien continuent à se dégrader.

A sa 28<sup>e</sup> session, en juillet 2004, le Comité du patrimoine mondial a maintenu ce site sur la Liste du patrimoine mondial en péril et a fermement engagé les autorités locales à finaliser et à mettre en œuvre le plan de conservation urbaine, pour stopper ou supprimer les constructions illicites et renforcer l'unité locale de l'Organisation générale pour la préservation des villes historiques du Yémen (GOPHCY).

En décembre 2004, une réunion de haut niveau à laquelle ont assisté le Ministre yéménite de la Culture et du Tourisme, M. Khaled Abdallah Al-Rweshan et le Directeur du Centre du patrimoine mondial, M. Francesco Bandarin, s'est tenue à l'Université d'Hodeidah, Yémen, du 14 au 16 décembre 2004. Il y a été recommandé d'adopter la loi sur la préservation des villes historiques, de finaliser le plan de conservation et l'application de ses dispositions, et d'achever le projet de plan d'aménagement urbain. Une liste de mesures d'urgence a également été établie mais les participants ont aussi reconnu que l'on ne pourrait remédier durablement à la dégradation de la ville qu'en luttant contre la pauvreté à Zabid et au Yémen en général.

Comtesse  
Setsuko  
Klossowska  
de Rola

© Michel Ravassard / UNESCO

pour en savoir plus

En mars, Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, et Frederick D. Gregory, Administrateur adjoint de la National Aeronautics and Space Administration des Etats-Unis (NASA), ont signé un **accord de coopération entre l'UNESCO et la NASA** qui prévoit notamment l'utilisation des technologies spatiales pour protéger les sites du patrimoine mondial. Cet accord va permettre à l'UNESCO de bénéficier de l'expertise de la NASA dans le domaine des sciences de la Terre et de la technologie spatiale, en vue de renforcer son travail de conservation des sites du patrimoine mondial et de suivi des réserves de biosphère et de soutenir son travail sur la prévention des catastrophes naturelles, l'éducation et le renforcement des capacités. L'UNESCO veut aussi améliorer l'accès des Etats membres à l'expertise de la NASA, aux données satellitaires et aux résultats de la recherche scientifique.

La première réunion d'experts sur le patrimoine culturel de la **Vieille ville de Jérusalem** s'est tenue le 26 janvier au Siège de l'UNESCO à Paris et a rassemblé douze architectes, archéologues, conservateurs, restaurateurs, historiens de l'architecture et ingénieurs du génie civil renommés et possédant une connaissance professionnelle de ce site du patrimoine mondial. La réunion a été ouverte par le Directeur général.

Le 7 janvier, le Directeur général a nommé la Présidente honoraire de la Fondation Balthus et peintre de renommée internationale, **comtesse Setsuko Klossowska de Rola, Artiste de l'UNESCO pour la paix**, pour son rôle dans la promotion du Projet d'éducation des jeunes au patrimoine mondial. Les Artistes de l'UNESCO pour la paix sont des personnalités dont l'influence, le charisme et la célébrité permettent de mieux promouvoir le message de l'UNESCO.

**Un Partenariat pour la conservation du patrimoine naturel de Sumatra**, d'un montant de 1,9 million de dollars EU, a été signé le 31 décembre 2004 pour épauler la création de partenariats multilatéraux de conservation, centrés sur le renforcement des capacités et la mise en place d'un soutien de base à la conservation. Le projet sera réalisé dans le Parc national de Bukit Barisan, partie du Patrimoine des forêts ombrophiles de Sumatra. Le financement est assuré par le Fonds des Partenariats pour les écosystèmes essentiels, sous forme de subvention en contrepartie de la Fondation des Nations Unies.

L'inscription de **Bam et son paysage culturel** (République islamique d'Iran) sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril a fait l'objet d'une cérémonie commémorative le 26 décembre 2004, pour marquer le premier anniversaire du séisme qui a détruit la majeure partie du site et tué plus de 26 000 personnes. Le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Culture, Mounir Bouchenaki, représentait le Directeur général à cette cérémonie.

Le n° 12 des Cahiers du patrimoine mondial vient de paraître. Il s'agit de **l'Etat du patrimoine mondial dans la région de l'Asie-Pacifique** (en anglais, avec le français en préparation), qui présente le résultat du premier cycle de rapports périodiques pour la Région Asie-Pacifique (également disponible en CD-ROM), avec une synthèse des rapports périodiques par pays et par site en Asie-Pacifique et des informations de base sur le processus d'établissement de rapports périodiques. Le n° 13 des Cahiers vient aussi de paraître sous le titre **Linking Universal and Local Values: Managing a Sustainable Future for World Heritage** (en anglais seulement). Il fait le bilan d'une conférence organisée en mai 2003 par la Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO et le Ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et de la Science pour réfléchir sur l'engagement des communautés locales dans la gestion des biens du patrimoine mondial et discerner des possibilités de développement économique et social durable. **Pour plus d'informations sur les Cahiers du patrimoine mondial, consulter <http://whc.unesco.org/fr/publications>**

## Qui fait quoi ?

■ **Francesco Bandarin**, Directeur du Centre du patrimoine mondial, **Lazare Eloundou**, Spécialiste du Programme à l'Unité Afrique, et **Mauro Bertagnin**, Consultant, sont allés au Mali (12-20 février) discuter avec les autorités maliennes de la conservation et de la gestion de Tombouctou et Djenné. M. Bandarin et **Véronique Dauge**, Chef de l'Unité Etats arabes, se sont rendus au Yémen (12-19 décembre) à une réunion et à un atelier national sur le sauvetage de Zabid. M. Bandarin a aussi participé à des entretiens sur la préservation de Sana'a et visité les sites archéologiques de Marib et Baraqish.

■ **Giovanni Boccardi**, Chef de l'Unité Asie et Pacifique, est allé au Sri Lanka (1-11 mars) évaluer les dégâts du tsunami et dresser un plan de réhabilitation du patrimoine mondial et d'autres biens culturels de la région. Avec **Hidetaka Kinami**, Expert associé, M. Boccardi s'est rendu à Kobé et Tokyo (14-21 janvier) pour assister à une réunion d'experts et une rencontre de planification préventive des risques pour le patrimoine mondial, diriger une réunion thématique sur la gestion des risques pour le patrimoine culturel, et organiser plusieurs réunions avec la Banque japonaise pour la Coopération internationale. ■ **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, a participé avec **Marc Patry**, Spécialiste du Programme à la Section de la Nature, à la réunion inter-agences (14 et 15 février) à Paris, en vue d'une conférence scientifique internationale sur les déserts et la désertification : « L'avenir des terres arides », en 2006. Mme Rössler est allée avec des experts de l'UICN et des collègues du Bureau de Venise en Serbie et Monténégro et en Bosnie-Herzégovine (16-21 janvier) pour évaluer le projet de barrage de Buk Bijela et ses risques pour le Parc national de Durmitor, patrimoine

mondial. ■ **Ron van Oers**, Chef p. i. de l'Unité Amérique latine et Caraïbes et **Sachiko Haraguchi**, Consultante, sont allés à Port-Louis, Maurice, du 10 au 14 janvier pour coordonner la session sur la culture de la réunion des Nations

Unies, pour l'évaluation décennale du Plan d'action de La Barbade pour les Etats insulaires en développement.

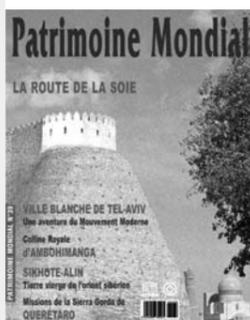
■ **Guy Debonnet**, Spécialiste du Programme pour le patrimoine naturel, s'est rendu à Madagascar (10-20 janvier) pour le lancement de la seconde année du projet « Promotion du patrimoine mondial à Madagascar ».

■ **Nuria Sanz**, Spécialiste du Programme à l'Unité Amérique latine et Caraïbes, s'est déplacée au Honduras (14-21 décembre), pour démarrer le travail préparatoire de la Liste indicative du Honduras. Elle a aussi organisé la première réunion à Valdivia, Chili (18-22 janvier) de lancement du processus transnational de candidature pour les Fortifications espagnoles du Pacifique. ■ **Vesna Vujcic-Lugassy**, Chef de l'Unité promotion, publications et éducation et **Eman Qara'een**, Bureau régional d'Amman, ont suivi l'Atelier international sur l'éducation au patrimoine mondial (28-30 janvier) à Philadelphie, Etats-Unis. ■ **Marjaana Kokkonen**, Spécialiste du patrimoine marin à la Section du patrimoine naturel, a présenté le Projet sur le patrimoine mondial du Pacifique central à la première réunion du Projet « Initiative pour les coraux du Pacifique Sud » de l'Agence française de Développement, tenue à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, France (24-28 janvier).



Les experts évaluent les dégâts aux remparts de la Vieille ville de Galle au Sri Lanka

© Giovanni Boccardi / UNESCO



L'édition n°39 de la revue **Patrimoine Mondial**, parue en mars 2005, consacre sa une à **La Route de la Soie**. Vous pourrez également y découvrir : **la Colline royale d'Ambohimanga à Madagascar**, abritant un ensemble de lieux sacrés, une ville royale et un site funéraire, également royal ; **la Ville blanche de Tel-Aviv**, construite par des architectes formés en Europe et devenue un véritable musée du mouvement moderne ; **l'enclave naturelle insolite de Sikhote-Alin Central dans la Fédération de Russie**, abritant l'une des forêts tempérées les plus riches de la planète et refuge de nombreuses espèces en danger d'extinction comme le tigre de l'Amour ; et les **Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro**, dont les édifices magnifiques reflètent la symbiose des efforts créatifs conjoints des Indios et des missionnaires.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à *Patrimoine Mondial* (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos  
Alcántara 11, 28006 Madrid, Espagne  
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39  
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com  
<http://worldheritagereview.org>

International Conference  
World Heritage and  
Contemporary Architecture  
Managing the Historic Urban  
Landscape  
Welterbe und zeitgenössische  
Architektur  
Vom Umgang mit der historischen  
Stadtlandschaft  
Conférence Internationale  
Patrimoine mondial et  
architecture contemporaine  
Comment gérer les paysages urbains  
historiques  
12-14.05.2005 VIENNA - VIENNE - WIEN  
CityOf#Vienna

11 au 16 avril

**10<sup>e</sup> séminaire international du Forum UNESCO - Université et patrimoine : « Paysages culturels au XXI<sup>e</sup> siècle – Législation, gestion et participation publique : le patrimoine, défi à la nationalité ».** Newcastle upon Tyne, Royaume-Uni. Informations : [forum.unesco@ncl.ac.uk](mailto:forum.unesco@ncl.ac.uk) et [m.richon@unesco.org](mailto:m.richon@unesco.org) [www.ncl.ac.uk/unescolandscapes](http://www.ncl.ac.uk/unescolandscapes)

11 au 17 avril

**Atelier régional de l'UNESCO à la suite des rapports périodiques sur les biens culturels du patrimoine mondial d'Asie du Sud.** Mohenjo Daro, Pakistan. Informations : [h.kinami@unesco.org](mailto:h.kinami@unesco.org)

14 au 17 avril

**Réunion sous-régionale sur l'établissement de rapports périodiques pour les Etats parties d'Europe centrale et orientale.** Levoca, Slovaquie. Informations : [pincik@pamiatky.sk](mailto:pincik@pamiatky.sk)

18 au 21 avril

**Second atelier de formation de l'UNITAR sur la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial : « La gestion du patrimoine mondial fondée sur les valeurs ».** Hiroshima, Japon. Informations : [h.kinami@unesco.org](mailto:h.kinami@unesco.org)

5 au 8 mai

**8<sup>e</sup> colloque international annuel d'US/ICOMOS : « Interprétation et valorisation des sites du patrimoine ».** Charleston, Caroline du Sud, Etats-Unis. Informations : [http://www.icomos.org/us/icomos/Symposium2005\\_Symposium.htm](http://www.icomos.org/us/icomos/Symposium2005_Symposium.htm)

10 au 11 mai

**Conférence du Réseau de biens autrichiens du patrimoine mondial.** Rust, Autriche. Informations : [mairitsch@unesco.at](mailto:mairitsch@unesco.at)

12 au 14 mai

**Conférence internationale : « Patrimoine mondial et architecture contemporaine – Comment gérer les paysages urbains historiques ».** Vienne, Autriche. Informations : [r.vanoers@unesco.org](mailto:r.vanoers@unesco.org) et [k.manz@unesco.org](mailto:k.manz@unesco.org) [www.worldheritage2005.at](http://www.worldheritage2005.at)

20 au 21 mai

**« Corridors culturels d'Europe du Sud-Est – Passé commun et héritage partagé, clé d'un futur partenariat ».** Varna, Bulgarie. Informations : [k.stenou@unesco.org](mailto:k.stenou@unesco.org)

30 mai au 2 juin

**Colloque international : « Conserver la diversité culturelle et biologique – Le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels ».** Aichi, Japon. Informations : [www.unesco.org/mab/SNS/symposium.html](http://www.unesco.org/mab/SNS/symposium.html) et [www.unu.edu/hq/japanese/aichi2005/sacred-sites.html](http://www.unu.edu/hq/japanese/aichi2005/sacred-sites.html)

10 au 17 juillet

**29<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial.** Durban, Afrique du Sud. Informations : [a.lemaitre@unesco.org](mailto:a.lemaitre@unesco.org)

Patrimoine Mondial

La lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France  
Fax : +33(0)1 45 68 55 70  
<http://whc.unesco.org>

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujcic-Lugassy  
(e-mail : [v.vujcic@unesco.org](mailto:v.vujcic@unesco.org))

Assistante : Frédérique Tsai-Klassen

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO

ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :

Imprimée :

écrire au Centre du patrimoine mondial

Web :

<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>